

AVIS PUBLIC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT ROSEMONT–LA PETITE-PATRIE

AVIS est par les présentes donné aux personnes intéressées par la soussignée secrétaire substitut de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, que le conseil d'arrondissement a édicté, les ordonnances suivantes en vertu des règlements indiqués ci-dessous:

Séance tenue le 5 mars 2007 :

- **ORDONNANCE NO 2007-26-017**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur le site du parc de la Petite-Italie, ainsi que sur certaines rues désignées, relative à l'événement « **Grand Prix F1** » qui aura lieu du 7 au 10 juin 2007, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-018**, permettant la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons alcoolisées ou non ainsi que la consommation de boissons alcoolisées, sur le site du parc de la Petite-Italie, ainsi que sur certaines rues désignées, relative à l'événement « **Grand Prix F1** », qui aura lieu du 7 au 10 juin 2007, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-019**, permettant la fermeture de certaines rues désignées, du 6 au 11 juin 2007, relative à l'événement « **Grand Prix F1** » en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-020**, permettant l'installation et le maintien de bannières, sur le site du parc de la Petite-Italie, ainsi que sur certaines rues désignées, du 19 mai au 17 juin 2007, relative à l'événement « **Grand Prix F1** », en vertu du Règlement d'urbanisme de l'arrondissement Rosemont–Petite-Patrie (01-279, article 521).

Séance tenue le 2 avril 2007 :

- **ORDONNANCE NO 2007-26-046**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur le site du parc Beaubien, relative à l'événement « **Journée d'ouverture de Baseball Saint-Esprit de Rosemont** » qui aura lieu le 26 mai 2007, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-047**, permettant la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons alcoolisées ou non ainsi que la consommation de boissons alcoolisées, sur le site du parc Beaubien, relative à l'événement « **Journée d'ouverture de Baseball Saint-Esprit de Rosemont** » qui aura lieu le 26 mai 2007, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-048**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur le site du parc Lafond, relative à l'événement « **Fête de la famille Pélican** » qui aura lieu le 26 mai 2007, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

Séance du 7 mai 2007 :

- **ORDONNANCE NO 2007-26-053**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur le site de la piste Étienne-Desmarteau, relative à l'événement « **Compétition d'athlétisme Sport étudiant** » qui aura lieu les 17,23 et 24 mai 2007 ainsi que le 14 juin 2007, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-054**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur le site du terrain du centre Père-Marquette, relative à l'événement « **Fête de la famille** » qui aura lieu le 27 mai 2007, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-055**, permettant la circulation d'un véhicule hippomobile sur certaines rues désignées, relative à l'événement « **Fête de la famille** » qui aura lieu le 27 mai 2007, en vertu du Règlement sur les véhicules hippomobiles (R.R.V.M., chapitre V-1, article 22).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-056**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur le site du parc Maisonneuve, relative à l'événement « **Un Tour la Nuit** » qui aura lieu le 1^{er} juin 2007, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-057**, permettant la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons alcoolisées ou non, ainsi que la consommation de boissons alcoolisées, sur le site du parc Maisonneuve, relative à l'événement « **Un Tour la Nuit** » qui aura lieu le 1^{er} juin 2007, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, articles 3 et 8).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-058**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur le site du parc Beaubien, relative à l'événement « **Activités de l'association de baseball Rosemont** » qui aura lieu les 2 et 3 juin 2007, du 13 au 15 juillet 2007 ainsi que le 15 septembre 2007, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-059**, permettant la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons non alcoolisées, sur le site du parc Beaubien, relative à l'événement « **Activités de l'association de baseball Rosemont** » qui aura lieu le 2 juin 2007 ainsi que du 13 au 15 juillet 2007, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-060**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur le site du parc Maisonneuve, relative à l'événement « **Le Tour de l'Île** » qui aura lieu les 2 et 3 juin 2007, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-061**, permettant la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons non alcoolisées, sur le site du parc Maisonneuve, relative à l'événement « **Le Tour de l'Île** » qui aura lieu le 3 juin 2007, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-062**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur le site du parc de La Louisiane, relative à l'événement « **Pique-nique de l'université Concordia** » qui aura lieu le 3 juin 2007, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).

- **ORDONNANCE NO 2007-26-063**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur certaines rues désignées, relative à l'événement « **Critérium nocturne de la Petite-Italie** » qui aura lieu le 6 juin 2007, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-064**, permettant la fermeture de certaines rues désignées, le 6 juin 2007, relative à l'événement « **Critérium nocturne de la Petite-Italie** », en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-065**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur le site du parc Maisonneuve, relative à l'événement « **Le Relais pour la vie** » qui aura lieu le 8 juin 2007, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-066**, permettant la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons non alcoolisées, sur le site du parc Maisonneuve, relative à l'événement « **Le Relais pour la vie** » qui aura lieu le 8 juin 2007, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-067**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur le site du parc Molson, relative à l'événement « **Inauguration des jeux d'enfants au parc Molson** » qui aura lieu le 10 juin 2007, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-068**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur certaines rues désignées, relative à l'événement « **Procession religieuse Fête de Dieu** » qui aura lieu le 10 juin 2007, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-069**, permettant le ralentissement temporaire de la circulation, sur certaines rues désignées, relative à l'événement « **Procession religieuse Fête de Dieu** » qui aura lieu le 10 juin 2007, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-070**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur le site du parc Molson, relative à l'événement « **Je m'active dans mon quartier** » qui aura lieu le 16 juin 2007 ou le 17 juin 2007 en cas de pluie, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-071**, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, sur le site du parc Dante, relative à l'événement « **Fête de Saint-Antoine** » qui aura lieu les 16 et 17 juin 2007, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-072**, permettant la vente d'articles promotionnels, de nourriture et de boissons alcoolisées ou non, sur le site du parc Dante, relative à l'événement « **Fête de Saint-Antoine** » qui aura lieu les 16 et 17 juin 2007, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8).
- **ORDONNANCE NO 2007-26-073**, permettant la fermeture de rues, sur le site du parc Dante, les 16 et 17 juin 2007, relative à l'événement « **Fête de Saint-Antoine** », en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3).

- **ORDONNANCE NO 2007-26-074**, permettant le ralentissement temporaire de la circulation, sur certaines rues désignées, relative à l'événement « **Fête de Saint-Antoine** » qui aura lieu le 17 juin 2007, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1, article 3).

Toute personne intéressée peut consulter ces ordonnances au bureau Accès Montréal situé au 5650, rue D'Iberville, 2^e étage, en la Ville de Montréal, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Donné à Montréal, ce 16 mai 2007

Pascale Lebel
Secrétaire d'arrondissement substitut